

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept novembre deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Damien Lamboley, Ludovic Batteur, Adrien Carret, Mirabelle Rousset-Charensol, Alain Arnaud, Maryline Trichard, Xavier Collonge

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 2 novembre 2023

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Affaires scolaires

Rapporteur : Myriam PERRIN, adjointe aux affaires scolaires

Affaires scolaires

1. Conseil d'école

Les points abordés lors du conseil d'école du lundi 16 octobre sont :

- le renouvellement complet des parents d'élèves
- la présentation du RASED qui vient en aide aux enfants présentant des difficultés
- présentation du projet d'école 2022-2025
- rencontres USEP, accès à la piscine au 3^{ème} trimestre
- augmentation globale des effectifs à la cantine et à la garderie
- Le sou des écoles souhaite mettre de l'argent de côté tous les ans pour financer un voyage avec nuitée tous les 3 ans.
- questions des parents pour combler les trous du parking : les tranchées de la route de la Cime doivent être reprises le 15 novembre, nous verrons pour reboucher les trous à partir de la route jusqu'à l'entrée de l'école s'il reste de l'enrobé.

Divers

1. Défilé du 11 novembre

Le rendez-vous est donné sur la place Ponosse à 11h. L'association des Anciens combattants nous a transmis un message pour lecture par les enfants. Une réflexion est à mener pour changer la formule du défilé à partir du monument aux Morts jusqu'au cimetière. Une invitation est adressée aux membres du conseil municipal des jeunes.

2. Vœux du maire

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 12 janvier à 19h. Un montage photo est en cours de réalisation.

Les vœux avec le personnel, les enseignants et les bénévoles du portage de repas sont fixés au vendredi 19 janvier à 18h. Les jeunes de la classe en 4 seront reçus à 19h.

3. Distribution des sacs de tri

La tenue des permanences pour la distribution sera assurée par :

- Jean-Charles Perrin et Alain Arnaud le samedi 9 décembre de 9h à 11h30
- Myriam Perrin et Geneviève Foley le mardi 12 décembre de 17h à 19h.

4. CCAS

Marie-Claire Berrerd présente les colis réalisés par GammVert qui ont été différenciés pour les hommes et pour les femmes pour un coût moyen de 34 €. Une bouteille et des papillotes seront ajoutées dans les paniers ainsi qu'une carte de vœux. Pour l'année prochaine, il est envisagé de solliciter le Locavor pour la confection des colis. Les 25 colis seront distribués le samedi 16 décembre, rendez-vous à 13h30 en mairie.

Repas des aînés : 75 repas ont été servis, 5 personnes absentes ont bénéficié de la livraison du repas en barquette, l'animation a été très appréciée.

5. Calendrier des fêtes

Lors de la réunion avec les associations, plusieurs demandes ont été formulées :

- prêt de barnums une fois par an : les associations ont déjà un tarif préférentiel, il est donc décidé de ne pas octroyer de gratuité. Le personnel communal passe du temps pour le montage et démontage ainsi que pour le transport des tables et chaises lors des manifestations.
- stockage d'un barnum et de tables au stade pour limiter les manipulations : voir si possibilité dans le local de rangement dans la salle du stade.
- changement des plateaux sur les tables de 3 m : demande validée
- achat de chaises pour l'extérieur pour remplacer les chaises vertes abîmées : il est proposé de trier les chaises de la salle St Martin pour une utilisation en extérieur et d'acheter de nouvelles chaises pour la salle.

II. BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Jean-Paul de Vermont, adjoint aux bâtiments

1. Informations

- Suite aux travaux réalisés à l'école, de nouvelles mesures relatives au radon sont en cours.
- Changement des radiateurs de la salle du Foyer de la Jeunesse validé auprès de l'entreprise BURNY pour un coût de 3 434.44 €.

2. Extension Ecole Bernard Pivot

Les propositions de l'architecte sont présentées. Les idées retenues sont :

- Surélévation de la salle d'évolution pour la création d'une classe et d'une salle pour la garderie : toiture 2 pans, suppression de la création de la coursive vitrée, dispositif de couverture sur la rampe d'accès actuelle.
- Extension du restaurant scolaire : plein pied de partout, décalage du bâtiment côté chemin, suppression du mur en biais, auvent devant l'entrée de la cantine, validation du toit terrasse, 2^{ème} entrée à prévoir. Un traitement acoustique est prévu.

Une demande doit être effectuée auprès du Syndicat des Eaux pour localisation de la conduite d'eau et pour étudier une possibilité de détournement.

Une étude sur l'installation de panneaux solaires est envisagée.

Un phasage des travaux est à prévoir. Un début en juillet 2024 serait souhaitable pour limiter les travaux lors de la présence des enfants.

3. Location des salles communales

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de revoir les tarifs de location des salles communales applicables au 1^{er} janvier 2024 au vu de l'augmentation du coût de l'énergie ainsi que des investissements effectués (climatisation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2024 :

Salle SAINT-MARTIN

Habitants du village : 300 €

Associations : 150 €

Habitants extérieurs : 800 €

Salle du foyer (1er étage) : 50 €

Salle du Stade

Habitants du village : 180 €

Associations : gratuite

III. COMMUNICATION / TOURISME

Rapporteur : Laurence Renoux, adjointe à la communication et au tourisme

1. Bulletin municipal

La maquette d'une double page intérieure est présentée.

IV. ENVIRONNEMENT

Voirie

Rapporteur : Jean-Claude Desbat, adjoint à la voirie, terrains communaux, cimetièrre et sentiers pédestres

1. Route de la Cime – enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement sont terminés. Le bouchage des tranchées est prévu le 15 novembre. Les câblages sont en cours de réalisation.

2. Aménagement de sécurité

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le lancement des aménagements complémentaires pour l'**opération 1801 : Aménagement de sécurité dans la traversée du Bourg** dans la délibération 11/2022 du 22 avril 2022.

Mr le Maire donne lecture de la convention ci-jointe proposée par le Département du Rhône autorisant la commune de Vaux-en-Beaujolais à effectuer des travaux d'aménagement de sécurité sur le domaine public départemental. La commune assure le financement des travaux en intégralité et le Département prend en charge la reprise de la couche de roulement à hauteur de 51 661 €.

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE**, la convention avec le Département du Rhône dans le cadre de l'aménagement de sécurité sur la RD 49.
- **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

Le coût prévisionnel total est estimé à 487 910 €. Le Département prend en charge la bande de roulement à hauteur de 51 661 €. Les subventions obtenues représentent 235 000 € soit 54 %.

Suite à la présentation du projet, il est proposé d'opter pour le béton balayé teinté dans la masse pour la réalisation du trottoir.

Urbanisme

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Permis de construire

PC0692572300016 – 68 chemin de Charodet – AD 271 – MORION Cédric et VERGER Angéline

Agrandissement maison individuelle - **Le conseil émet un avis favorable**

PC0692572300017 – 28 rue du Sotison – AI 463 – SCI NOTRE ATTRAPE REVES

Création d'une extension avec terrasse – **prévoir un dispositif ajouré sur la terrasse**

PC0692572300018 – 340 rue du Crêt Polettes – AC 249 – RONGEAT Christopher et VETTER Sophie

Menuiseries, ouvertures, terrasse et piscine - **Le conseil émet un avis favorable**

2. Déclarations préalables

DP0692572300029 – 1089 route de St Cyr- AL534 – Damien CARRE

Terrasse acier + fenêtre + baie vitrée – **Accepté le 17 octobre 2023**

DP0692572300030 – 23 rue Barthélémy Piéchut – AB 157 – BERTHIER Laurent

Installation d'une centrale photovoltaïque – **Dossier soumis à l'accord de l'ABF**

DP0692572300031 – 1971, route de la Papilloud – AN 373 – JACQUEMARD Lauriane et Jérôme

Création porte et baie vitrée dans garage- **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572300032 – 94 rue Gabriel Chevallier – AB 277 – CHAZOT Gisèle

Réfection toiture et façade - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572300033 – 862 rue Haut Bussières – AN 390 - TARPIN Jacques

Pose de panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572300034 – 1216 rte de St Cyr – AM 3 – LAFOND Anthony

Pose de panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable**

3. Certificat d'urbanisme

CU0692572300023 – 5 imp des Miracles – AB 164

CU0692572300024 – La chataigneraie – AP 250

CU0692572300025 – La Bourdissonne – AC 445- 447

CU0692572300026 – La Valla – AC 95

CU0692572300027 – 1903 rte d'Arbuissonnas – AC 418, 439, 441,443

Environnement

1. Sentiers pédestres

Jean-Claude Desbat présente les modifications apportées au circuit bleu ainsi que les interventions effectuées par la commission : réalisation d'une chicane, abattage d'arbres. Une intervention sera nécessaire sur le circuit vert afin de remédier à la présence d'une ornière importante au milieu du chemin. Suite à l'obstruction d'un chemin rural par une barrière, une mise en demeure a été adressée au propriétaire afin de retirer les obstacles à la circulation avant le 30 novembre.

V. QUESTIONS DIVERSES

- AG Association de la Jeunesse : en prévision de sa dissolution, les membres ont validé le financement d'une tyrolienne à hauteur de 5 000 € et le don à la commune d'un bâtiment avec indication dans l'acte notarié qu'il devra rester à usage associatif.
- Réunion plénière du conseil municipal des jeunes : 26 janvier à 20 h au foyer de la jeunesse.
- Prochain conseil municipal : 5 décembre 2023 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 23 heures 15.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

Jean-Claude Desbat,
Secrétaire de séance